

BOURGUEIL ACCUEIL LOISIRS

Réunion Animatrices, animateurs et Hôtesse du Mardi 15 Septembre 2020 dans le Hall d'Accueil de la Salle des Fêtes

Dominique Villette, Président de l'Association a souhaité inviter les personnes qui font activer l'Association. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Dominique remercie les personnes présentes pour leur investissement et souhaitait échanger sur la reprise de nos activités suite à cette difficile période qui nous a privé de notre lien social !

Les conditions de reprises sont évoquées ainsi que tout ce qui peut poser problème.

Les activités plein air reprennent progressivement, les randonnées, le vélo, la pétanque et le tennis.

Les anciens locaux ne nous sont plus accessibles. Nous demanderons une autorisation pour pouvoir faire le transfert du matériel qui nous est indispensable au fonctionnement mais en aucun cas la totalité de notre « patrimoine » ! Les locaux à notre disposition ne le sont que pour une saison. Nous signerons une convention avec la Mairie dans ces termes de validité à Septembre 2021. En temps voulu, nous verrons avec chaque animateur pour faire la démarche nécessaire à leur déménagement.

Les nouveaux locaux sont situés 21 rue de l'Ancien Collège 37140 BOURGUEIL.

La Municipalité met à notre disposition 3 Grandes salles d'environ 60 m² qui sont des anciennes classes. Ces salles nous permettent d'être maximum 19 personnes pouvant tout à fait respecter les contraintes sanitaires actuelles. Aucune de nos activités ne regroupe plus de 20 personnes.

L'une des 3 salles jouxtera le local qui sera le bureau d'Accueil. Cette dernière ne sera utilisée que par notre Association.

Toutes les salles sont accessibles facilement puisque de plain pied.

Tout le monde devra obligatoirement stationner sur le Mail Orye face au Cinéma de l'Amicale et École de Musique Rossignol. Il est strictement interdit de stationner sur le parking privé du magasin G20

La saison prochaine nous ne connaissons pas les lieux qui seront mis à notre disposition.

Les conditions de reprise sont le sujet préoccupant de notre réunion d'aujourd'hui.

Les animations en salle :

Quel besoin indispensable à la reprise ?

Gel hydro-alcoolique, essuie-tout.

Un flacon de gel sera remis à chaque animateur avant de rejoindre sa Salle d'Activité. Toutes les salles : obligation ou non du masque selon distanciation physique.

La reprise sera officielle le lundi 28 septembre suivant l'agenda annoncé sur le Site.

Quel risque voyez-vous dans votre activité ?

Les anglais lancent le fait de ne pouvoir enseigner avec un masque et évoque l'impossibilité de reprendre

La surface des salles de 60 m² permettent de reprendre pour les Activités qui le souhaitent.

Le masque devrait être obligatoire pour une personne en mouvement dans une salle.

Si la distanciation est respectée les masques peuvent être ôtés et remis dès que la personne repart en mouvement.

Le tennis pouvait reprendre la semaine dernière. Dominique a eu renseignement « court ouvert » La distance étant respecté entre les joueurs le seul problème serait la prise de la balle collective La seule activité impossible est celle de la cuisine. Le lieu est trop confiné.

Le photocopieur bien sûr sera déménagé sur site ainsi que le matériel qui vous aide aux différentes activités.

« Amis des jardins » se fera sans le goûter. Les Amis des Jardins sont très nombreux. Lucette prévoit de continuer bien sûr à les recevoir, mais sans le partage du traditionnel goûter et avec le respect des gestes barrières.

Certains animateurs hésitent encore à la reprise. Leur choix sera respecté, mais si plusieurs animateurs sont aptes à « dispenser » l'Activité et l'un d'entre eux est prêt à assurer le créneau horaire, il sera annoncé sur le site comme une activité qui reprend.

A la fin de chaque activité l'animateur devra prévoir de désinfecter les lieux utilisés tables et assises de chaises, poignées de porte..... Tout ce qui semble être à nettoyer ! Cette contrainte restera de la Responsabilité de l'animateur.

Le nécessaire sera à disposition de chaque activité. La demande est faite pour que le ménage puisse être fait avec un nettoyant en spray. Nicole fera les achats indispensables au suivi scrupuleux de conditions sanitaires.

Les horaires sont inchangés sur le planning des activités affiché sur le site.

Il est donc demandé à chacun des animateurs d'envoyer un mail très rapidement sur la messagerie de BAL ou messagerie personnelle de Nicole, indiquant le jour, le créneau horaire et la durée de l'Activité.

Nous souhaiterions pouvoir intégrer sur les nouveaux locaux, l'activité du Cercle de Lecture.

Le bureau sera distant de certaines salles d'activités, une cour de récréation les séparera.

L'adresse exacte est 21 Rue de l'ancien collège à Bourgueil (ancien école Albert Ruelle).

Il est réitérer une nouvelle fois de bien vouloir informer par mail sur boîte mail de BAL si vous êtes dans l'impossibilité de pratiquer votre activité afin de respecter le rôle des hôtessees et informer le bureau c'est un minimum !

Les clés du nouveau lieu seront retirées par les hôtessees à l'Accueil de la Mairie et redéposées à la fin de leur permanence. Les Salles seront ouvertes par les Animateurs qui seront passés par le bureau Accueil.

Les intervenants extérieurs devront passer par le bureau des hôtessees à leur arrivée afin de signaler leur présence et surtout pendant le protocole à respecter lors de la crise sanitaire.

Les horaires des activités devront être respectés afin de respecter les hôtessees. Les Hôtessees terminent leur permanence à 16 heures 30.

Nous vous informerons des besoins de transférer le matériel de chaque activité en tenant compte que ce lieu n'est que pour 1 an. Seul l'indispensable doit être déménagé.

On ne peut pas accéder aux anciens locaux sauf en avoir fait une demande express en Mairie. Dominique répète que cette rencontre n'était pas le but des « Activités » mais la reprise de ces dernières.

La piscine reprend le lundi 28 selon la rencontre de Dominique avec le Responsable de la Piscine à Avoine.

Pour la piscine les vestiaires ne sont pas accessibles, vous devez avoir votre sac personnel en bord de piscine selon des personnes qui vont déjà pratiqué dans d'autres circonstances.

Les groupes d'inscriptions seront limités à 25 personnes, on ne prendra pas comme les précédentes saisons 75 noms! Nous ne connaissons pas toutes les contraintes sanitaires imposées par le Protocole déclaré par les Responsables de la Piscine à Avoine.

L'équipe Vélo souhaite que le rendez-vous hebdomadaire soit désormais annoncé Mail Orye (face à l'école de Musique Rossignol et au Cinéma de l'Amicale)

Nous informons que Joël cesse la communication tous les changements doivent parvenir soit sur le mail de BAL ou le mail perso de Nicole qui fera suivre au nouveau correspondant : Didier qui assurera les mises à jour du Site.

Les questionnaires de santé et les changements de situation sont désormais accessibles en téléchargement sur le site Jimdo. Il vous suffit de l'imprimer et éventuellement le remettre à l'Animateur qui le déposera à l'Accueil en même temps que la récolte de ticket liés à l'activité.

Il vous est demandé de bien vouloir éviter de déposer des documents dans la boîte BAL sous les Halles. Nous y maintiendrons les affichages dans la vitrine.

Les crayons seront nombreux à disposition et nous devons continuer à prendre le maximum de précautions.

Dominique nous dit que l'on ne doit pas se murer derrière des risques insurmontables alors que nous prenons tous un maximum de précautions.

Les nouvelles inscriptions sont déjà en cours.

Les 2 tranches de renouvellements à venir sont prévues les jeudi 17 et vendredi 18 après-midi dans le hall Accueil de la Salle des Fêtes.

Dominique a réuni les Animateurs de Randonnées le Lundi 14 Septembre, afin de comprendre comment les contraintes sanitaires pouvaient être respectées

Les randonnés ont repris la veille de cette réunion.

1 groupe ne doit pas excéder 12 pratiquants. Sans quoi, il y aurait formation de sous groupes avec des départ décalés afin de préserver les distanciations sociales et physiques.

Pour l'instant Dominique demande que les marcheurs essaient de ne participer qu'à une sortie par semaine afin de permettre à un maximum d'adhérents à participer.

Pour le Covoiturage, il est donné pour un maximum de 4 personnes par véhicule avec le port du masque obligatoire, il est recommandé de rouler sans la climatisation, il est plutôt conseillé d'entrouvrir vos fenêtres de voiture.

Assemblée Générale toujours prévue le jeudi 24 septembre à 16 heures très précises.

Nous avons une autorisation pour un accueil maximal de 100 personnes dans la salle des Fêtes. Nous ne disposerons pas des sanitaires et nous ne pouvons en aucun cas organiser le traditionnel « Pot de l'Amitié ».

Les permanences des hôtessees seront gérées par échange de mails afin de redémarrer dans les meilleures conditions.

Prévision d'une réunion des Hôtessees dans la semaine 42 juste avant les vacances de la Toussaint.

Pourra-t-on avoir 2 hôtessees simultanément dans notre prochain bureau et qui pourront recevoir 2 adhérents en même temps ?

Nous demandons à revisiter la salle qui sera notre bureau accueil afin de pouvoir donner les informations au plus juste.

Les toilettes des nouveaux locaux sont à l'extérieur.

Les tickets dits d'exemption sont pour les seuls nouveaux participants dans une activité. Les adhérents habituels doivent remettre un ticket dès leur première participation.

Certains anglais souhaitent ne reprendre qu'après les vacances de la toussaint.

Il est rappelé aux animateurs d'anglais d'échanger davantage avec le bureau. Nous les réunirons afin de mise au point sur le fonctionnement de leur Responsabilité d'Animateurs. Dominique insiste sur le fait que la reprise est du choix de chacun mais nous devons répondre à la demande des adhérents.

Le coordinateur est le bureau de BAL qui se doit de transmettre l'information aux Hôtessees ainsi que aux adhérents

Dominique :

Le but est le bien-être des adhérents et surtout leur procurer l'envi de revenir.

Plus aucune question à débattre à 11 heures.

Nous allons pouvoir aller finir notre marché !

Dominique Villette : le Président

Nicole Moreau : la Rédactrice.

